

Dossier de Presse

La Conférence Régionale de la Santé
et de l'Autonomie (**CRSA**) de la Martinique
fait le **bilan de sa 1^{ère} mandature...**



...Dans le cadre de son Assemblée Générale,
Le Jeudi **11 septembre 2014 de 9h30 à 13h30**,
à l'**Institut Martiniquais des Sports (IMS)**,
Quartier Mangot-Vulcin.

Une assemblée qui clôture 4 années d'activité

La **Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie de la Martinique (CRSA)** organise son **Assemblée Plénière annuelle**. Elle est d'une importance majeure car elle clôture les 4 premières années de sa mandature.

Les acteurs de la Santé en Martinique seront donc rassemblés ce jeudi 11 septembre pour échanger sur **le programme suivant** :

- Actualités de la Santé
- Vie de la CRSA entre 2 Assemblées Plénières
- Bilan de la Mandature 2010-2014

Une instance qui a favorisé le partage d'expériences

La législation prévoit que la CRSA porte vers le public les grands enjeux de la Santé. **C'est ainsi qu'elle a tenu plusieurs forums et un débat public** :

- **Le 27 octobre 2011** un forum sur les **droits et la protection des personnes faisant l'objet de soins psychiatriques** et des modalités de leur prise en charge (en application de la Loi n° 2011-803 du 5 juillet 2011).
- **Le 24 novembre 2011** un forum sur "**Le Bon usage du médicament à l'Hôpital**", dans le cadre de la 1ère édition de la " semaine de la sécurité des patients" avec le concours de l'Observatoire des Médicaments, des dispositifs médicaux et de l'Innovation Thérapeutique (OMEDIT).
- **Le 6 décembre 2012**, un forum sur "**La Prescription médicamenteuse de la personne âgée**" qui a abouti à la publication d'un livret destiné notamment aux prescripteurs.
- **Le 26 septembre 2013**, son 1^{er} débat public sur « **Les enjeux du vieillissement de la population en Martinique** ». A l'Assemblée Plénière, sera présentée la brochure de synthèse des débats qui aborde différentes problématiques sanitaires, sociales et économiques liées au vieillissement : démographie, soins, place des aidants, hébergement, adaptation de l'habitat, « Silver économie »....

En savoir plus sur la CRSA

- **Ses missions**

Organisme consultatif, la CRSA participe à la **mise en œuvre de la démocratie sanitaire** à l'échelon régional. Ses missions vont des **avis sur les questions liées à la Politique Régionale de Santé** au contrôle du **respect des Droits des usagers**, en passant par **l'évaluation des conditions d'accès aux soins**.

- **Son organisation**

Instituée dans chaque région de France par la Loi Hôpital Patient Santé territoire de 2009, la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie est organisée en huit collèges de plus de 100 membres représentant **la quasi-totalité du monde de la Santé** : professionnels, associations, syndicats, formateurs, gestionnaires, associations, représentants des usagers... mais aussi des élus. Elle permet d'organiser l'expression des usagers du système de santé, des professionnels et des citoyens.

La CRSA comporte **4 Commissions spécialisées** (*Prévention, Organisation des soins, Droits des usagers du Système de Santé, Prise en charge et accompagnement Médico-Sociaux*). Elle se réunit aussi en **Commission permanente** - qui exerce l'ensemble des attributions dévolues à la CRSA en dehors des séances plénières - et en **Groupes de travail** permanents par exemple sur la Périnatalité et le Chlordécone.

- **Des commissions, force de proposition et de vigilance**

Les Commissions spécialisées dans leurs champs respectifs livrent des **avis majeurs pour le système de Santé**. Elles se sont notamment prononcées sur le Programme Régional de Santé, la fusion des hôpitaux, les autorisations d'activités et d'équipements spécialisés, le Schéma régional de Prévention, le Programme de télémédecine, le Plan autisme ou le Plan Cancer... Outre son rôle en matière **d'évaluation du respect des droits des**

usagers du système de santé, la CRSA scrute, observe, interroge, écoute pour **proposer, préciser et compléter les réponses apportées** à tout ce qui touche à la santé de la population.

Contact presse :
Agence Mots d'Ici - 0596.56.55.81
Agnès Monlouis-Félicité - a.monlouisfelicit@motdici.fr
Ketty Flam - k.flam@motdici.fr

